

RAPPORT D'AUDIT 2019



VOS INFORMATIONS

- **Nom du signataire:** EPL AGRO Ferme de BELLERAY
- **Vos coordonnées :** 03 29 79 98 30/06 10 91 57 01 -
christophe.bruvier@educagri.fr
- **Vos activités auditées :**
PRODUCTION VEGETALE(DA)
Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses(AP)

Autres cultures permanentes (AS)
- **Accès à votre portail portail en ligne :** <http://mon.ecocert.com>
- N° Utilisateur:** 101168

Tous les certificats sont en ligne sur www.ecocert.fr

VOS CONTACTS

- **Auditeur :**
LEMERY Amance
+33 6 87 40 95 08
Amance.LEMERY@ecocert.com
- **Votre chargé de certification**
(suivi de votre dossier)
DEBIEUVRE Alizée
+33 5 62 07 66 50
alizee.debieuvre@ecocert.com

DONNÉES DE L'AUDIT

- **Référentiel de certification :** EU 834/2007 Production agricole
 - **Type d'audit :** Contrôle par sondage (*Sans prise de rendez-vous*)
 - **Auditeur :** LEMERY Amance
 - **Opérateur audité :** EPL AGRO FERME DE BELLERAY
EPL Agro
Technopole Phillippe de Vilmonim
55000 BAR LE DUC - FRANCE
 - **Participant(s) à l'audit :** BRUVIER Christophe
- Date(s) d'audit :** 20/05/2019 de 10:00 à 10:30
Prélèvement effectué: OUI - NON

RÉSULTAT DE L'AUDIT

1. SURFACES DE L'EXPLOITATION

Surface en AB:	46,34 ha	Surface en conversion C1 (0-12 mois)	0,00 ha
Surface en conversion C3 (24-36 mois)	0,00 ha	Surface non convertie:	149,17 ha
Surface en conversion C2 (12-24 mois)	0,00 ha		

2. LISTE DE PRODUITS ET/OU SERVICES SOUMIS A LA CERTIFICATION

3. LISTE DES NON-CONFORMITÉS RELEVÉS DURANT L'AUDIT

NON-CONFORMITÉS POUVANT CONDUIRE À UNE DÉCISION DE CERTIFICATION DÉFAVORABLE

Pas de non-conformité

AUTRES NON-CONFORMITÉS

Pas d'autre non-conformité

4. OBSERVATIONS DE L'AUDITEUR

Conditions d'audit

Audit sondage du 20/05/2019 :
Visite des parcelles sur Belleray.

Audit annuel du 05/02/2019 :

Le descriptif d'activité est à jour.

Audit réalisé en même temps que n°196011 EPL AGRO Ferme de Belleray. Toutes les parcelles (Site principale et site secondaire) sont notées sur ce dossier

Dérogation Doublon Blé accordée jusqu'au 04/09/2019. Veuillez prévenir ecocert 48h avant la récolte et prévenir des quantités récoltées en bio et en conventionnel.

5. SIGNATURE DU RAPPORT D'AUDIT

Ce rapport est exclusivement destiné à ECOCERT France et à l'opérateur engagé, en vue de l'obtention d'une certification suivant le référentiel susmentionné. **Il ne préjuge en aucun cas de la certification effective des produits de l'opérateur et ne doit pas être transmis à des tiers.**

Par la signature de ce rapport, l'opérateur ou son représentant:

- Atteste exploiter, et ce à titre exclusif, les parcelles soumises au processus de certification (cf liste des cultures au paragraphe 2 ci-dessus) et être en mesure, le cas échéant, de fournir tout élément permettant d'en justifier,
- Déclare avoir pris connaissance du rapport dans son intégralité et approuver son contenu, en particulier les éventuels écarts mentionnés au(x) paragraphe(s) ci-dessus.
- S'engage à mettre en place les actions correctives nécessaires dans les délais les plus brefs.



Les documents de certification seront dorénavant mis à votre disposition sur le portail client Ecocert exclusivement. Vous en serez informés par l'envoi d'un email à l'adresse que vous nous avez communiquée et indiquée ci-contre. Tout changement de cette adresse email devra nous être signalé dans les plus brefs délais.

Adresse email :
christophe.brुvler@educagri.fr

Fait à : BAR LE DUC

le 20/05/2019

Pour Ecocert France

Nom de l'auditeur : LEMERY Amance

Pour le client

Nom du signataire: EPL AGRO Ferme de BELLERAY

Signature :

Signature :